

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2404

présenté par

Mme Colombier, Mme Pollet, M. Blairy, M. Chenu, Mme Hamelet, M. Guibert, M. Boulogne et
M. Bigot

à l'amendement n° 569 de Mme Lebon

APRÈS L'ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.